

Courrier des lecteurs

# Au cœur de la Commedia dell'arte

**Lettre du jour**

**Chêne-Bougeries, 8 novembre.** Allez voir «Les Jumeaux vénitiens» de C. Goldoni au Théâtre de Carouge dans la mise en scène ingénieuse de Mathias Simons!

Bravo à la performance des acteurs. Ils se donnent sans compter. Leur jeu remarquable nous fait entrer au cœur du message de Goldoni. La farce italienne, ce comique de situation où ici la gémellité du/des protagoniste(s) est à la source de tous les quiproquos, ne perd rien dans le décor proposé.

Loin d'être «un écran TV», cette toile de fond permet aux acteurs la souplesse et la rapidité des jeux de scène, d'arpenter la pantomime et d'innover dans la technique de la mise en abyme (le théâtre dans le théâtre). Nous

sommes au cœur de la Commedia dell'arte, certes «modernisée», mais respectée.

Soulignons au passage le maquillage remarquable des acteurs (bravo Catherine Tilmant!), moins rigide et encombrant qu'un masque. Saluons ainsi la gestuelle implacable de Pancrace, personnage hypocrite et sournois. Bravo Vincent Cahay! On rit, on s'étonne. On savoure l'originalité de la diction dans un texte fidèlement servi.

Fabrice Murgia interprète avec maestria les jumeaux (Zanetto/Tonino). Cette alternance n'en rend pas les personnages moins drôles et émouvants. Le passage de l'un à l'autre est subtil. F. Murgia est à l'aise dans les deux registres et nous y promène comme sur une partition musicale.

**Christine Delalande**



**Ils ont beaucoup donné**

**Carouge, novembre.** Il y a vraiment très peu de chances qu'un de nos vaillants centenaires se soit rendu coupable des détournements de quelque 2 milliards de notre Banque cantonale. De même il faudra encore quelques années pour soupçonner un de ces respectables vieillards pour sa participation aux placements irresponsables des caisses de retraite de l'Etat. Alors faire participer les vieux ayant apporté, dans des situations difficiles - mobilisation, vie économique, crise du logement, etc. - en réduisant les allocations pour frais de santé, dentiste et autres, sous prétexte que chacun doit prendre la charge du fardeau, relève d'un état d'esprit qui menace nos valeurs. Bien sûr il y a ou aura la crise. Mais n'a-t-on pas de magistrats capables d'agir autrement que de sacrifier les personnes âgées ou de vendre les terrains de la République?  
**Raymond Berger**

**On nous égare...**

**Genève, 4 novembre.** Certains milieux sont prêts à tout, tellement ils ont peur de perdre leurs privilèges. Je n'ai jamais vu autant d'articles ou de prises de positions qui désinforment la population.

Concernant l'or de la BNS. On lit dans la Tribune de Genève du 30 octobre que l'or a perdu 30% de sa valeur depuis le début de l'année. N'importe qui peut voir sur Internet que le prix de l'or est resté stable en 2014. Dans *Tout l'Immobilier* de cette semaine, un excellent article montre la catastrophe qu'a représentée la vente de l'or de la Suisse depuis le changement de pratique de Berne. En fait, la Banque nationale a perdu non seulement des milliards, mais aussi son indépendance depuis l'an 2000 (peut-être le bug de l'an 2000?). Au même titre que nos politiciens de Berne ont perdu la main et sont à la solde de la grande finance. L'or de la BNS protège les citoyens de notre pays et n'est pas à disposition des nantis.

Monsieur Dal Busco dit que c'est un esprit «antiriches» qui motive certains de voter pour l'abolition des forfaits fiscaux. Je pense que ce sont les disparités de plus en plus grandes entre milliardaires, augmentations des salaires de nos dirigeants d'année en année, bénéfices énormes de certaines sociétés, et les 0,9% d'augmentation que va toucher le gars qui pose les nouvelles canalisations à côté de chez moi. C'est l'abus des puissants qui provoque ces réactions. (...)  
**Richard Mériar**

**Ecrivez-nous**

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrier@tdg.ch**, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

**J'aime les chiens, mais tout de même**

**Meyrin, 31 octobre.** Bravo à la SPA, plus prompte à défendre ses protégés que la protection des enfants à défendre les siens. Mais c'est bien connu, le bras d'un petit enfant a moins de valeur que la patte d'un chien! Le sang de quel père, de quelle mère n'aurait-il pas fait qu'un tour en voyant un tel animal se précipiter sur son enfant? La violence du coup de pied est à la hauteur de la frayeur. Toute personne se trouvant dans une telle situation doit-elle attendre d'en voir les conséquences avant de réagir? La propriétaire du chien n'aurait-elle pas dû en indiquer le mode d'emploi? Cher Papa, vous êtes fautif de ne pas avoir revêtu votre enfant d'une cuirasse avant sa promenade. Qui se soucie de vos cauchemars et du traumatisme de votre enfant? Je précise que j'aime les chiens et que j'en ai un. Mais toute raison gardée, s'il vous plaît!  
**Jacqueline Grunder**

# Les dégâts commis par mon gosse

**Le conseil**

**Pascal Rytz**  
Avocat



**Mon fils a commis des dégâts en jouant avec les enfants de notre voisin dans son garage et ce dernier est très fâché.**

**Refusant de faire fonctionner son assurance, il me dit que c'est à moi de payer les réparations. Est-ce correct?**

**Jean-Paul, Genève**

L'article 333 du Code civil instaure une responsabilité du chef de famille pour les dommages causés par les mineurs dont il est responsable. Cette disposition légale impose au chef de famille de surveiller de façon appropriée certaines personnes vivant dans son foyer, afin de protéger les tiers d'éventuelles atteintes.

Une telle responsabilité est fondée sur la violation objective de ce devoir de surveillance, exposant le chef de famille à devoir réparer un préjudice même si le défaut de surveillance ne lui est pas subjectivement imputable.

**Des mineurs livrés à eux-mêmes**

Ainsi, lorsqu'un mineur cause un préjudice à autrui, la responsabilité du chef de famille est présumée, sauf si celui-ci est en mesure de prouver qu'il n'a pas manqué de diligence. La sévérité de cette règle s'explique par l'autorité dont le chef de famille est supposé faire preuve et sur le devoir d'éducation qui lui incombe en raison du risque que peuvent représenter les mineurs livrés à eux-mêmes.

Il faut cependant que les conditions générales posées par la loi pour reconnaître une

responsabilité soient remplies, c'est-à-dire qu'il existe un préjudice et un lien de causalité non seulement entre le préjudice et le manque de surveillance du chef de famille, mais aussi entre le préjudice et le fait illicite commis par le mineur.

Cela étant, comme vous l'avez compris, dès que la relation de causalité entre le préjudice et l'acte illicite est établie, la loi présume le lien de causalité avec la violation du

**«Le chef de famille a l'obligation de surveiller de façon appropriée certaines personnes vivant dans son foyer»**

devoir de surveillance. En cas de litige, vous devrez donc être en mesure de démontrer que vous avez strictement encadré votre fils et que sa présence apparemment sans surveillance dans le garage de votre voisin correspond à une désobéissance de sa part à laquelle vous ne pouviez pas vous attendre.

Dans vos discussions avec votre voisin, il conviendra également d'établir la nature et l'étendue des dommages survenus pour calculer ce qui peut être mis à votre charge et d'élucider pour quelle raison ses propres enfants et votre fils se trouvaient dans son garage, afin de déterminer s'il ne supporte pas lui aussi une part de responsabilité dans les événements qui se sont produits.

**Une question?** Envoyez-la à l'adresse postale de la «Tribune» ou par courriel à: **tdg@solutionsavocats.ch**

**Lu sur les blogs**



**Service civique universel, Hollande a raison**

**Christina Meissner:** Pour une fois, je suis entièrement d'accord avec François Hollande qui imagine un service civique universel. Obligation qui s'adresserait à tous les jeunes lors de leur passage à l'âge adulte avec des aménagements en fonction de leur situation professionnelle par exemple. Il est temps de repenser l'obligation de servir son pays ici aussi, cela fait longtemps que je le dis. J'imagine un engagement personnel, pendant physique du «système de milice» qui fait la force et la fierté de ce pays. Le principe: chaque jeune arrivé à l'âge adulte comprend l'utilité et est fier de consacrer quelques mois de sa vie au service de la collectivité, dans une version modernisée de l'obligation de servir, à la fois gage d'intégration et rite de passage. (...)

Plutôt que de réserver cette contribution au fonctionnement de la société au seul service militaire, il conviendrait au contraire de l'étendre aux femmes ou, pour certaines fonctions, aux étrangers, et de l'adapter aux besoins (assurer plus de sécurité et de bien-être par exemple)...  
**http://leblogdezebulon.blog.tdg.ch**

**Moyen-Orient: quelles nouvelles?**

**Jean-René Belliard:** La guerre fait rage entre les Islamistes sunnites, encore appelés Jihadistes, et le reste du monde. Et cette lutte à mort est multiforme. Elle l'est en raison de la diversité des adversaires - chiïtes, occidentaux, armées nationales, forces laïques, et tous ceux qui refusent de passer sous l'autorité des partisans de la charia. Et elle est multiforme en raison de la diversité des Jihadistes eux-mêmes dont beaucoup n'ont que peu ou pas de relations avec l'islam mais sont simplement animés par une haine féroce de «l'establishment». On s'aperçoit, à considérer la liste de plus en plus longue des régions affectées par ce conflit, qu'on se dirige petit à petit vers ce qu'on pourrait appeler une guerre mondiale. Egypte: Nouvelles menaces de l'organisation jihadiste

Beit el-Maqdess. (...) Irak: Pourquoi les Jihadistes de l'EI s'en sont-ils pris à la tribu Al-Bou Nimr? (...) Les villes de Ramadi, Fallujah et Qaïm violemment bombardées. (...) Front Libanais. (...) Front syrien: L'Armée Arabe Syrienne livre bataille sur plus de 700 fronts à travers le pays. (...) **http://jrbelliard.blog.tdg.ch**

**Dissertation sur l'Histoire allemande**

**Pascal Décaillet:** «Es wächst zusammen, was zusammengehört». Peut croître ensemble, ce qui est du même terreau. Ou de la même appartenance. Par le génie de ces cinq mots, ramassés grâce à la capacité de la langue allemande à densifier la synthèse, Willy Brandt apportait à chaud son premier commentaire à la chute du Mur, le 9 novembre 1989. En cinq mots, l'ancien chancelier (1969-1974) avait tout dit, tout compris. Je serais trop long si je racontais ici mon équation personnelle, dicible ou moins dicible, avec l'Allemagne, son Histoire récente, sa littérature. Quelques mots tout de même, à la veille de marquer le premier quart de siècle de la chute du Mur. (...) Oui, dix-neuf ans après la génuflexion de Varsovie (1970), l'homme de Lübeck, l'exilé scandinave des années de braise,

avait tout saisi, tout compris. Willy Brandt, qui n'était pas un héros de l'Europe, ou du Saint Empire, comme le catholique rhénan Helmut Kohl. Mais un destin alléluia, accompli à partir d'une solitude hanséatique. Uniquement allemand, profondément allemand.  
**http://pascaldecaillet.blog.tdg.ch**

**Cercueils, Nîmes innove**

**Fred Oberson:** Après la Toussaint, la fête des morts. La dernière nouveauté nous vient de Nîmes où un petit malin, bien nommé «Clapié», a innové ces boîtes en bois en les colorisant, en revêtant le couvercle de la photo du cher défunt, de son métier ou de son dada favori. Selon le désir du mort encore vivant, il peut prendre une option pour vivre éternellement sa mort en compagnie d'une star, d'une actrice ou d'un sportif célèbre. Ici, dans le pays des supporters de l'OM, un modèle de série aux couleurs du club marseillais va bientôt voir le jour. Ne reste plus qu'à sonoriser le cercueil pour suivre les matches en direct ou écouter le requiem de Mozart en boucle.  
**http://fredob.blog.tdg.ch**  
**Plus sur www.blogs.tdg.ch**

**Tribune de Genève**

**Adresse:** 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11. Fax rédaction: 022 781 01 07  
**Adresse électronique:** redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)  
**Internet:** www.tdg.ch  
Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch

**Abonnements:** Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) 12 mois: Fr. 449.-  
**Courrier:** Case postale 5306, 1211 Genève 11  
**Tél:** 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse ou +41 22 322 33 10)  
**Contact:** www.tdg.ch/abonnement  
**Suspension et changement d'adresse temporaire:** gratuit sur internet www.tdg.ch  
**Tél:** 0900 950 150 (Fr. 6. - appel et service compris. Tarif pour le réseau fixe.)  
**Autres services:** Tél. 0842 850 150  
Fax: 022 322 33 74

**Rédacteur en chef responsable:** Pierre Ruetschi  
**Rédacteurs en chef adjoints:** Denis Etienne, David Haeblerli, Frédéric Julliard. **Directeur artistique:** Sébastien Contocollias. **Adjointe (resp. photo):** Ester Paredes.  
**Chefs d'édition:** Michel Eggs, François Savary

**Rubriques: Genève:** Xavier Lafargue. **Suisse:** Judith Mayencourt. **Monde:** Olivier Bot.  
**Economie:** Roland Rossier. **Sports:** Pascal Bornand. **Culture:** Pascale Zimmermann.  
**Opinion-dialogue:** Benjamin Chaix. **Samedi week-end:** Jérôme Estébe. **Signé Genève:** Fabien Kuhn. **Internet:** Daniel Klopfenstein.  
**Blogs:** Jean-François Mabut (Jf.mabut@tdg.ch)  
**Médiateur:** Daniel Cornu  
www.mediateur.tamedia.ch  
**Marketing - Club lecteurs:** Fabrice Schoch  
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

**Une publication de Tamedia Publications romandes SA**  
Pietro Supino, éditeur  
Serge Reymond, directeur général

**Publicité Print Suisse romande**  
Tamedia Publications romandes SA  
Rue des Rois 11, 1204 Genève 11  
+41 22 322 34 25  
publicite.geneve@sr.tamedia.ch  
**Publicité Print Suisse alémanique**  
Tamedia Publications romandes SA  
Werderstrasse 21, 8021 Zürich  
Tél. + 41 44 251 33 75  
publicite.zuerich@sr.tamedia.ch  
**Annonces**  
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.  
www.mytamedia.ch - référence point-annonces  
**Tirage contrôlé (REMP 2014)**  
43.860 exemplaires  
**Audience (Mach Basic 2014-1)**  
120 000 lecteurs

**Indications des participations importantes selon l'article 322 CPS:**  
20 Minuten AG, 20 minuti Ticino SA, Aktiengesellschaft des Winterthurer Stadtanzeiger, Berner Oberland Medien AG BOM, Brandstore FF AG, car4you Schweiz AG, CIL Centre d'Impression Lausanne SA, Distributionskompagniet ApS, Doodle AG, DZB Druckzentrum Bern AG, DZO Druck Oetwil a.S. AG, DZZ Druckzentrum Zürich AG, Edita S.A., Editions Le Régional SA, ER Publishing SA, Espace Media AG, FashionFriends AG, Glattaler AG, homegate AG, JobCloud AG, Jobsuchmaschine AG, LC Lausanne-cités S.A., Le Temps SA, LS Distribution Suisse SA, MetroXpress Denmark A/S, Olmero AG, Schaar Thun AG, search.ch AG, Société de Publications Nouvelles SPN SA, Soundvenue A/S, Starticket AG, Swiss Classified Media AG, Tagblatt der Stadt Zürich AG, Tamedia Publications romandes SA, tutti.ch AG, Verlag Finanz und Wirtschaft AG, Ziegler Druck- und Verlags-AG, Zürcher Oberland Medien AG, Zürcher Regionalzeitungen AG  
**Imprimé en Suisse**

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.